

Entre mai et septembre 2010, les touristes sont venus plus nombreux qu'au cours de la saison précédente en Auvergne, en particulier dans l'Allier et le Puy-de-Dôme qui restent les départements les plus fréquentés. Ils ont investi à nouveau les villes thermales. Néanmoins, ils ont davantage opté pour les hôtels économiques. Après une année de repli, les étrangers sont revenus en Auvergne. La capacité d'accueil dans l'hôtellerie auvergnate continue de se réduire.

► **Martine CAUWET, Insee**

Au cours de la saison d'été 2010, les touristes ont effectué 1 215 672 séjours dans l'hôtellerie auvergnate, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'été 2009 contre 2,5 % en France métropolitaine. Venus plus nombreux, ils ont raccourci leur durée de séjour. Avec 1 983 966 nuitées, la fréquentation progresse de 0,4 % par rapport à la saison précédente. Cette hausse est due principalement au retour de la clientèle étrangère.

En Auvergne le taux d'occupation des chambres est de 56,6 %, soit une croissance de 2,1 points par rapport à l'été 2009, profitant de l'effet conjugué d'une augmentation du nombre de chambres occupées et d'une diminution du nombre de chambres offertes. Il progresse pour toutes les catégories de confort, mais il n'augmente que dans l'Allier et le Puy-de-Dôme qui restent les départements les plus attractifs. Ces deux départements réalisent 74 % des nuitées de la région. ►

Reprise d'activité dans les villes thermales

Après plusieurs années de baisse, le nombre de nuitées enregistrées dans l'ensemble des villes thermales repart

légèrement à la hausse. Il représente un quart de la fréquentation régionale. Face à la désaffection des curistes assurés sociaux, les villes d'eaux ont diversifié leurs activités.

Vichy qui réalise 40 % de la fréquentation des villes thermales a su notamment s'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle : la forme et le bien-être. Elle a su aussi se tourner vers le tourisme sportif. Grâce à un centre omnisports de 120 hectares et un plan d'eau de 100 hectares, elle peut aujourd'hui accueillir des manifestations de niveau national voire mondial. ►

Plus de touristes dans les hôtels 0 et 1 étoile

Le nombre de séjours augmente de 6,2 % par rapport à l'été 2009 dans les hôtels 0 et 1 étoile tandis qu'il progresse de 0,5 % seulement dans les 3 et 4 étoiles. En parallèle, le taux d'occupation des hôtels économiques est en hausse de 3,5 points pour s'établir à 61,1 %.

La durée moyenne de séjour est moins élevée dans les hôtels économiques que dans les autres hôtels de la région. Elle s'élève à 1,55 jour contre 1,66 jour. Les français, restent en moyenne 1,56 jour et les étrangers 1,43 jour. ►

Retour de la clientèle étrangère

Après une saison 2009 morose due à la crise économique, les touristes étrangers sont venus plus nombreux en France métropolitaine et notamment en Auvergne. Leur fréquentation est en hausse de 3,4 % dans la région par rapport à la saison précédente.

L'augmentation plus sensible en mai et juin est certainement due au report des voyages du mois d'avril, le trafic aérien ayant été fortement perturbé à cause de l'éruption du volcan islandais.

La clientèle étrangère représente 12 % de la fréquentation hôtelière de la région contre 37 % au niveau national. Elle privilégie en grande majorité les hôtels 2 et 3 étoiles qui réalisent 82 % de leurs nuitées.

En Auvergne, 93 % des touristes étrangers sont européens (76 % en France métropolitaine). Ils viennent principalement de Belgique, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Allemagne. ►

Diminution de la capacité d'accueil

Le parc hôtelier se réduit de 3,5 % dans la région par rapport à la saison 2009. Cette baisse touche tous les départements à l'exception de la Haute-Loire. L'hôtellerie haut de gamme (3 et 4 étoiles) est en constante augmentation mais elle reste faiblement implantée en Auvergne. Elle ne représente que 14 % du parc contre 29 % en France métropolitaine.

Le nombre de chambres offertes est également en recul de 2,3 %. Il diminue pour tous les départements : de 0,5 % pour la Haute-Loire à 2,8 % pour le Cantal. Il régresse de 2,9 % pour les hôtels indépendants et de 0,7 % pour les hôtels de chaîne. ►

Zoom sur la zone de Clermont-Ferrand

Au cours de la saison d'été 2010, les hôtels de la zone de Clermont-Ferrand ont accueilli 324 793 touristes qui ont passé 457 423 nuitées, soit 46 % des nuitées du Puy-de-Dôme. La fréquentation augmente de 4,2 % par rapport à l'été 2009 alors qu'elle progresse de 0,4 % seulement en Auvergne. Le taux d'occupation est en hausse de 3,7 points pour atteindre 64,4 % : il est plus élevé que sur l'ensemble de la région. Le tourisme urbain apparaît comme un secteur dynamique.

Les séjours sont plus courts qu'au niveau régional. Les Français restent en moyenne 1,41 jour et les étrangers 1,38 jour. Dans les hôtels situés au bord de l'autoroute, les touristes sont souvent en transit et ne séjournent qu'une seule nuit.

Dans la zone de Clermont-Ferrand, les touristes étrangers réalisent 14 % de la fréquentation. La part des touristes d'affaires est importante : elle représente 48 % des nuitées. Cette clientèle recouvre notamment les voyageurs de commerce mais aussi les personnes travaillant sur les chantiers. Elle privilégie les hôtels de chaîne et les hôtels classés 2 étoiles.

Le confort des hôtels tend à s'améliorer. Les établissements qui n'étaient plus adaptés aux normes de sécurité et d'accessibilité devenues aujourd'hui plus exigeantes ont été dans l'obligation de fermer leurs portes. Le nombre de chambres offertes augmente pour les 2, 3 et 4 étoiles alors qu'il se réduit pour les 0 et 1 étoile. Pour les hôtels indépendants, il diminue fortement de 6,8 %.

► Principales définitions

- **Séjours (ou arrivées) :** nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.
- **Nuitées :** nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Durée moyenne de séjour :** rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- **Taux d'occupation :** rapport du nombre de chambres d'hôtels occupés au nombre de chambres d'hôtels réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.
- **Hôtels homologués :** les hôtels sont homologués tourisme par arrêté préfectoral. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 23 décembre 2009.
- **Hôtels de chaîne intégrée, hôtels franchisés :** un hôtel sous enseigne d'une chaîne hôtelière peut être soit une filiale du groupe hôtelier, soit un franchisé. Lorsque l'hôtel est franchisé, il garde son autonomie juridique et financière.

► Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

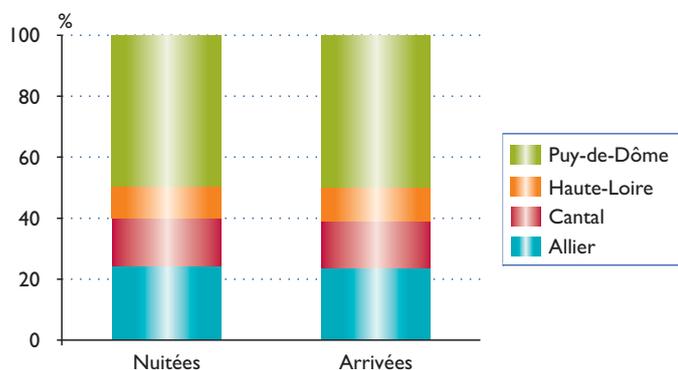
- Elle est effectuée sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles) et hôtels de chaîne.
- Une extension régionale et un complément d'enquête sont financés par le Comité régional de développement touristique en Auvergne (CRDTA) et Thermauvergne.

Fréquentation touristique par département

	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Auvergne	
	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées
Ensemble	480 088	288 328	313 939	185 868	204 075	134 888	985 864	606 588	1 983 966	1 215 672
Françaises	426 161	255 145	278 353	162 144	174 730	115 099	869 401	527 947	1 748 645	1 060 335
Étrangères	53 927	33 183	35 586	23 724	29 345	19 789	116 463	78 641	235 321	155 337
Évolution été 2010/été 2009	+ 6,3 %	+ 8,9 %	- 5,8 %	- 3,4 %	- 3,2 %	- 0,8 %	+ 0,6 %	+ 3,4 %	+ 0,4 %	+ 3,0 %
Françaises	+ 4,5 %	+ 7,7 %	- 4,4 %	- 3,6 %	- 2,6 %	- 0,9 %	0,0 %	+ 2,5 %	+ 0,1 %	+ 2,3 %
Étrangères	+ 23,5 %	+ 18,9 %	- 15,1 %	- 2,6 %	- 6,7 %	- 0,4 %	+ 5,4 %	+ 9,8 %	+ 3,4 %	+ 8,1 %

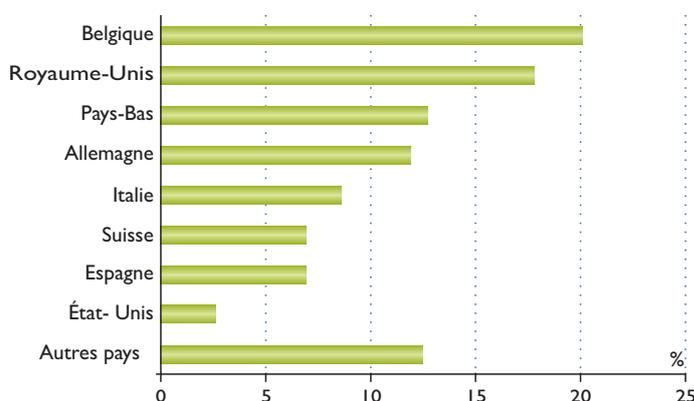
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

» Répartition des nuitées et des arrivées par département



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

» Répartition de la clientèle étrangère



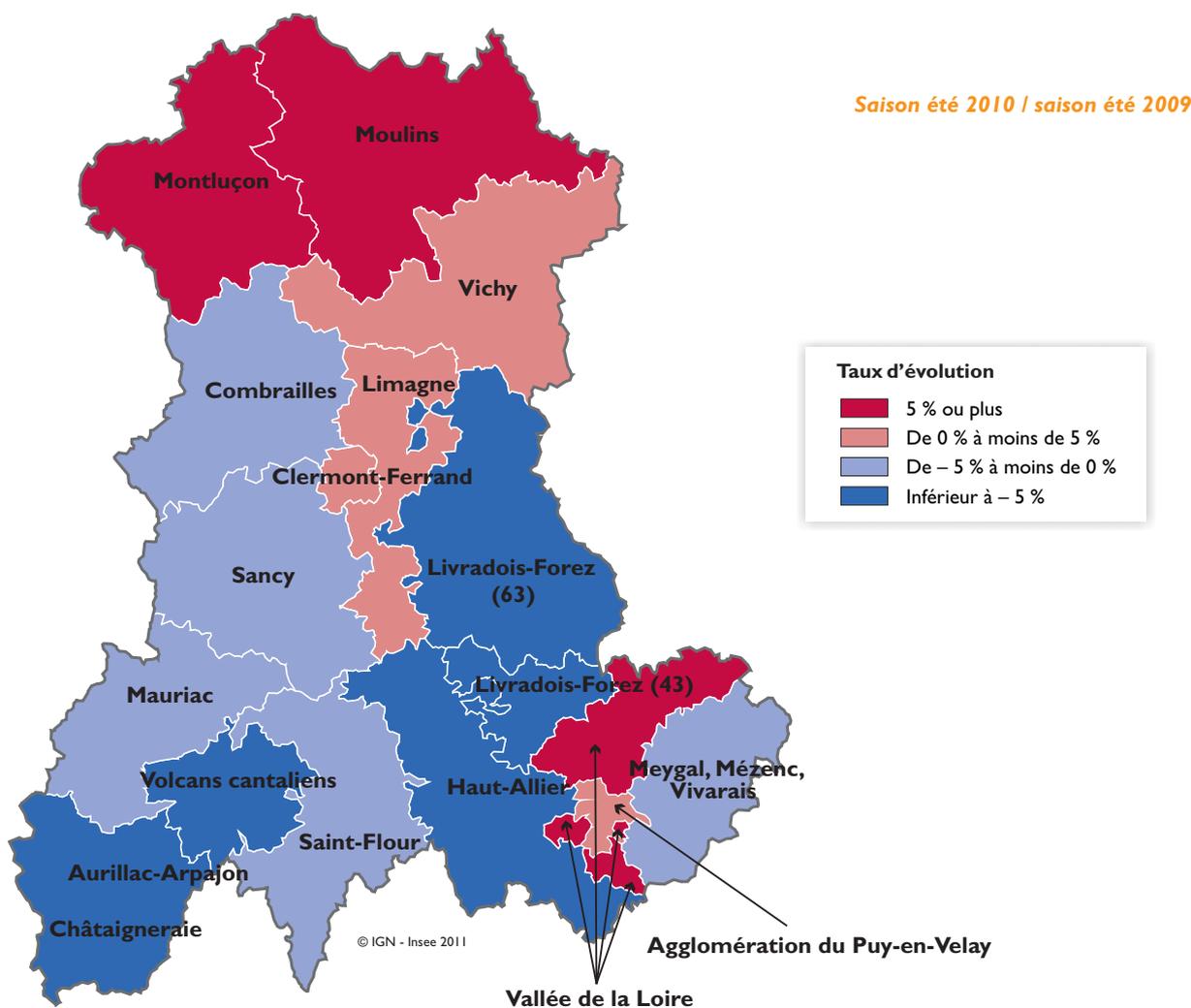
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Fréquentation touristique par type et catégorie d'hôtel

	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Auvergne	
	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées
Ensemble	480 088	288 328	313 939	185 868	204 075	134 888	985 864	606 588	1 983 966	1 215 672
dont : chaîne	208 819	132 219	18 635	13 077	28 172	20 291	361 280	273 364	616 906	438 951
Indépendant	271 269	156 109	295 304	172 791	175 903	114 597	624 584	333 224	1 367 060	776 721
Catégorie 0 * et 1 *	109 206	71 319	30 727	16 364	31 154	21 015	247 368	161 980	418 455	270 678
Catégorie 2 *	260 775	165 119	235 379	137 146	115 181	74 297	546 046	313 062	1 157 381	689 624
Catégorie 3 * et 4 *	110 107	51 890	47 833	32 358	57 740	39 576	192 450	131 546	408 130	255 370

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

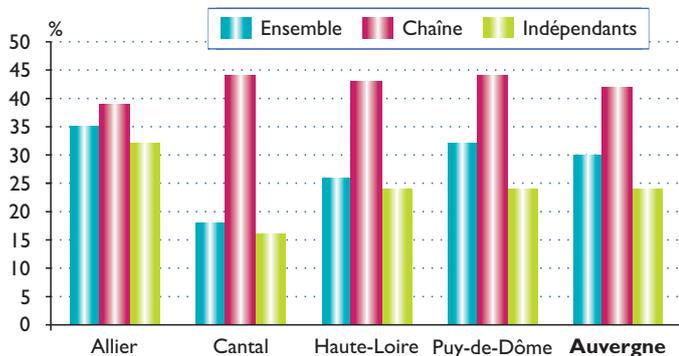
Évolution du nombre de nuitées selon les zones touristiques en Auvergne



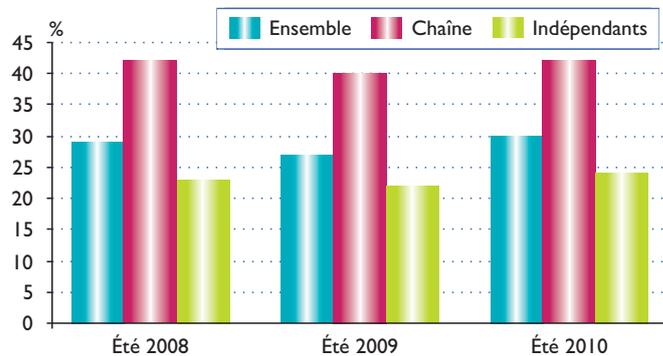
Nombre de nuitées - Saison été 2010

Vichy	217 608	Livradois-Forez (43)	6 730
Montluçon	140 039	Vallée de la Loire	16 891
Moulins	122 440	Meygal, Mézenc, Vivarais	50 877
Aurillac-Arpajon	51 135	Agglomération du Puy-en-Velay	80 911
La Châtaigneraie	34 602	Livradois-Forez (63)	58 945
Mauriac	29 766	Clermont-Ferrand	457 423
Saint-Flour	101 402	Sancy	242 245
Volcans Cantaliens	97 034	Combrailles	98 406
Haut-Allier	48 666	Limagne	128 846

Part de la clientèle d'affaires selon le type d'hôtel



Évolution de la part de la clientèle d'affaires



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

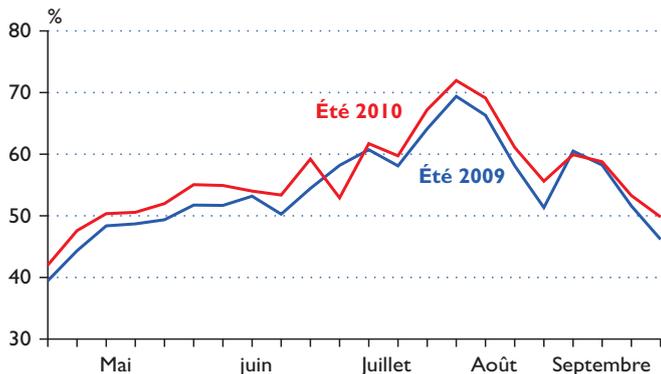
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Taux d'occupation par type et catégorie d'hôtel

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Saison
Ensemble	47,2 %	54,8 %	58,7 %	65,4 %	56,4 %	56,6 %
dont : Chaîne	62,1 %	72,6 %	72,6 %	73,8 %	71,3 %	70,5 %
Indépendant	41,6 %	48,3 %	53,8 %	62,4 %	50,9 %	51,5 %
Catégorie 0 * et 1 *	49,2 %	58,1 %	65,9 %	70,9 %	60,8 %	61,1 %
Catégorie 2 *	46,7 %	53,2 %	56,9 %	65,6 %	55,6 %	55,7 %
Catégorie 3 * et 4 *	46,4 %	55,7 %	56,7 %	59,3 %	54,4 %	54,5 %

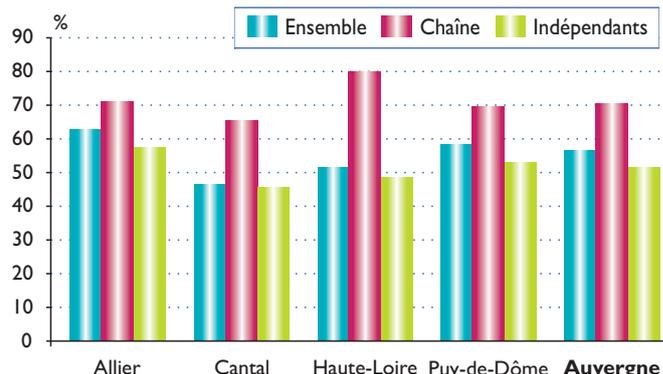
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Taux d'occupation hebdomadaire



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Taux d'occupation par département



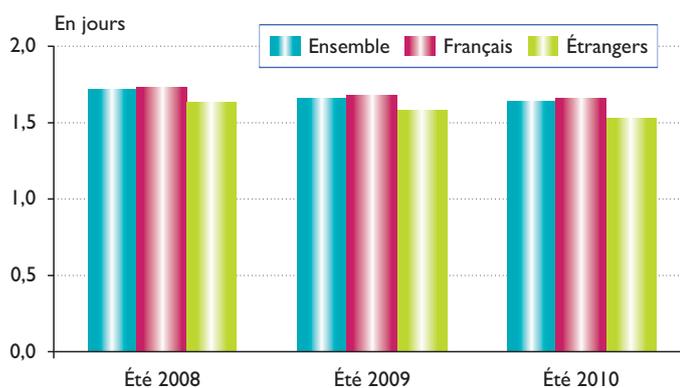
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Durée moyenne de séjour (en jours)

	Allier			Cantal			Haute-Loire			Puy-de-Dôme			Auvergne		
	Total	Français	Étrangers												
Mai	1,75	1,73	1,89	1,62	1,64	1,47	1,49	1,47	1,60	1,57	1,58	1,52	1,61	1,61	1,60
Juin	1,73	1,71	1,88	1,64	1,65	1,61	1,50	1,48	1,56	1,65	1,65	1,69	1,65	1,65	1,69
Juillet	1,59	1,61	1,50	1,67	1,72	1,41	1,50	1,52	1,37	1,58	1,61	1,44	1,59	1,62	1,44
Août	1,60	1,61	1,53	1,78	1,81	1,56	1,56	1,58	1,43	1,62	1,67	1,35	1,64	1,67	1,43
Septembre	1,71	1,73	1,60	1,66	1,69	1,47	1,50	1,49	1,55	1,71	1,73	1,57	1,68	1,69	1,56
Saison	1,67	1,67	1,63	1,69	1,72	1,50	1,52	1,52	1,48	1,63	1,65	1,48	1,63	1,65	1,51

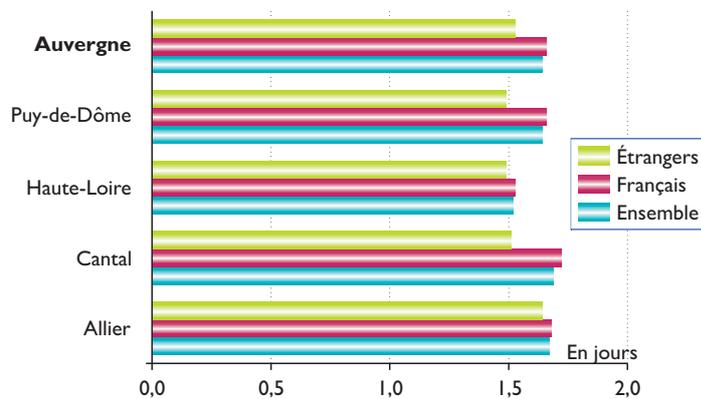
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Évolution de la durée moyenne de séjour



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Durée moyenne de séjour par type de clientèle



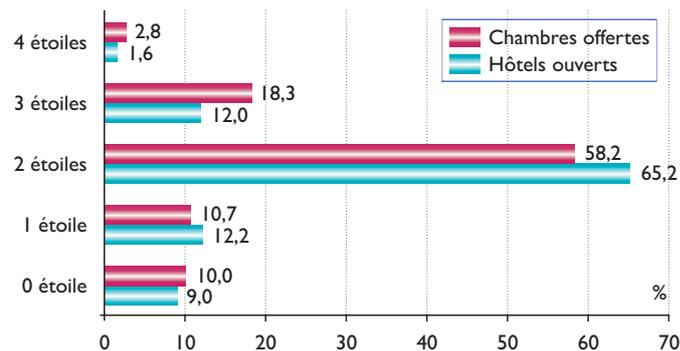
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Répartition des hôtels ouverts et des chambres offertes par département

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne
Hôtels ouverts					
Eté 2010	110	137	101	261	609
Eté 2009	114	143	101	273	631
Chambres offertes					
Eté 2010	3 338	2 643	1 633	7 221	14 835
Eté 2009	3 410	2 719	1 642	7 411	15 182

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

Répartition des hôtels ouverts et des chambres offertes par catégorie



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

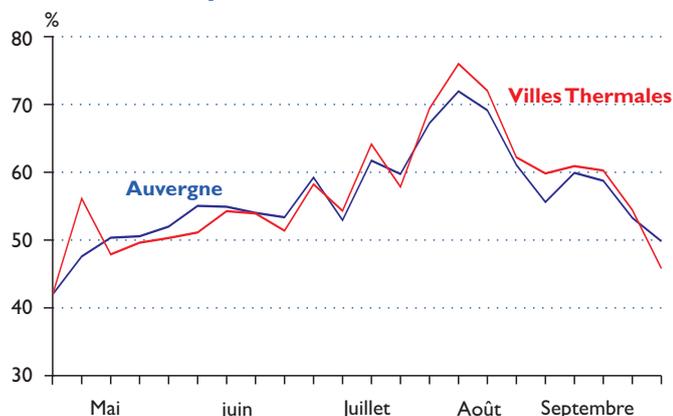
Zoom sur la zone de Clermont-Ferrand et les villes thermales

Principaux indicateurs	Zone de Clermont-Ferrand	Villes thermales *	Puy-de-Dôme	Auvergne	France
Nuitées	457 423	490 392	985 864	1 983 966	101 690 963
Évolution été 09/10	+ 4,2 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 2,9 %
Arrivées	324 793	193 436	606 588	1 215 672	54 473 795
Évolution été 09/10	+ 8,4 %	+ 1,1 %	+ 3,4 %	+ 3,0 %	+ 2,5 %
Taux d'occupation	64,4	57,1	58,4	56,6	66,4
Évolution été 09/10 (en points)	+ 3,7	+ 2,3	+ 2,8	+ 2,1	+ 2,1
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,41	2,54	1,63	1,63	1,87
Évolution été 09/10 (en jours)	- 0,05	- 0,02	- 0,04	- 0,04	+ 0,01
Part de la clientèle d'affaires	48	17	32	30	37
Évolution été 09/10 (en points)	+ 4,0	+ 1,0	+ 3,0	+ 3,0	+ 2,0
Part de la clientèle étrangère	14,1	8,2	11,8	11,9	36,9
Évolution été 09/10 (en points)	+ 0,3	+ 1,6	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,7
Nombre d'hôtels ouverts	73	118	261	609	13 808
Nombre de chambres offertes	3 173	3 889	7 221	14 835	509 121

* Villes thermales : Bellerive-sur-Allier, Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains, Vichy, Chaudes-Aigues, La Bourboule, Chamalières, Châteauneuf-les-Bains, Châtel-Guyon, Royat, Le Mont-Dore et Saint-Nectaire

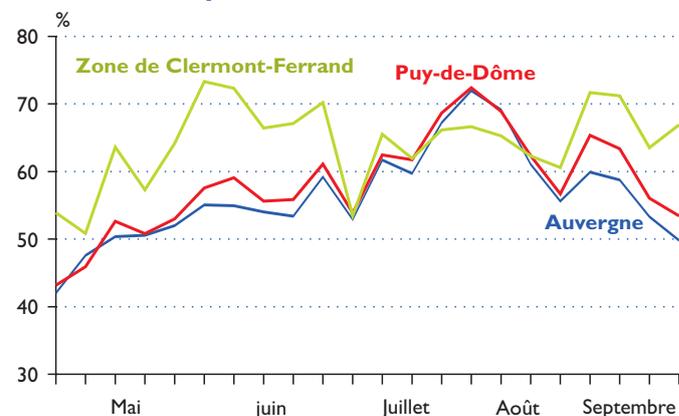
Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

►► Taux d'occupation hebdomadaire



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

►► Taux d'occupation hebdomadaire



Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services